

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération de Nevers

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24580440600107

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Elise Duquenne, Céline Perrin, Emilie Parent

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1, L2141-2, L2141-3, L2141-4, L2141-5 du code de la commande publique ;

-Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ;

-Habilitation(s)/attestation(s) de pouvoir(s) de représentation de la société.

-Article R2142-5 : justificatif d'inscription sur un registre professionnel.

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que la candidat n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour discrimination et méconnaissance de l'égalité professionnelle ;

-Déclaration sur l'honneur que le candidat respecte l'obligation de négociation en matière d'égalité professionnelle

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations de services objets du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles sans minimum exigé

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années ;

-Références de prestations similaires sur les trois dernières années ;

-Déclaration indiquant l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16 août 2022 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix : 35 points

Valeur technique : 65 points

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mise en oeuvre d'un système de Télégestion des fluides pour une aire permanente d'accueil des gens du voyage

Code CPV principal

Descripteur principal : 48000000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Il s'agira de créer une architecture centralisée de gestion de 20 emplacements sur l'aire permanente d'accueil des gens du voyage. Cet équipement sera composé d'un local technique connecté et de 10 modules sanitaires doubles connectés.

Le marché comprend :

- Les travaux d'installation des locaux et matériels,
- L'interface web de supervision,
- La mise en ordre de marche de l'interface web,
- La formation des personnels au logiciel,
- Le contrat d'abonnement au logiciel (SAAS),
- Le système de vidéo protection (3 caméras).

Mots descripteurs : Logiciel ,

Lieu principal d'exécution du marché : Nevers

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente consultation est menée selon une procédure adaptée conformément à l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

La présente consultation n'est pas allotie pour des raisons techniques et financières. Le marché conclu sera rémunéré selon un prix global et forfaitaire.

Le planning prévisionnel est le suivant, hors période de validation et sous réserve du calendrier prévisionnel validé par le pouvoir adjudicateur:

- Date prévisionnelle de la notification : septembre 2022
- Délai de mise en production effective de la solution : 01/03/2023 (Installation, mise en ordre de marche de la solution retenue, formations incluses). Un délai supplémentaire pourra être validé en accord entre les 2 parties.

Date d'envoi du présent avis : 19/07/2022

